

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 17 MARS 2015

MEMBRES PRÉSENTS :

Les enseignantes :

Mme DELOEIL, Mme CADET, Mme BARCELO, Mme AUGUSTINIAK, Mme LEBAS, Mme PHILIBERT, Mme SLIMANI, Mr HERVE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme LEBLANC, Mme CIPOLLA, Mme BEKIOUI, Mme MARTIN

Les parents élus :

Mme TOULGOAT, M. COLLINO, Mme BAIN, Mme JABOUR, Mme TONDELIER, Mme CROMARIAT, Mme LANGLOIS, Mme BREUIL, Mme CLÉTY

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO

Excusés :

M. KUNTZ, Inspecteur de l'Éducation Nationale,
Mme RECAPET, Mr RICHARD, Mme TREFLEZ, Mme BOURNONVILLE

Début de la séance :

18:20

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école, comme le premier. Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉCOLE :

Ce projet est en cours de validation par l'Inspection.

Il se décline en 4 axes prioritaires :

Axe 1 : Améliorer la compréhension orale et écrite en créant des habitudes scolaires

Axe 2 : Favoriser l'accueil des familles dans l'école

Axe 3 : Participer à des projets culturels

Axe 4 : Apporter aux élèves les connaissances et les méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.

Ce projet d'école pourra être modifié en fonction du retour de l'inspection et de ses recommandations.

PRÉSENTATION DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETÉ :

Ce plan a été rédigé dans le but de mettre à l'abri les élèves en cas de risques majeurs. Il détaille les différentes procédures à mettre en place en cas d'alerte : un confinement ou une mise à l'abri peuvent être organisés en fonction du danger.

Un exercice de simulation a eu lieu le mardi 17 mars sur plusieurs circonscriptions. Une mise à l'abri des élèves pour cause de tempête a été déclenchée. Les élèves sont restés dans les classes à l'exception d'une classe qui, en élémentaire, a rejoint le premier étage.

L'exercice, qui a duré 1 heure et 10 minutes, s'est déroulé sans contre-temps ni difficulté majeure, le bilan s'est avéré globalement très positif.

Remarques :

- Problèmes de téléphone :
 - Il serait très utile, voire indispensable, d'avoir un téléphone fixe en maternelle pour pouvoir communiquer entre les bâtiments.
 - Les téléphones dans les étages du bâtiment élémentaire ne fonctionnent pas bien, il y a beaucoup de parasites sur la ligne et on n'entend pas les conversations.
 - En conséquence, il faudrait prévoir de demander à la mairie d'installer la fibre sur l'école pour les 2 bâtiments (maternelle et élémentaire).
- A noter que la chaleur dans les classes pourrait poser problème en cas de confinement en conditions réelles. La climatisation en maternelle n'est pas fonctionnelle car elle occasionne trop de bruit dans le bâtiment. Il faudrait prévoir de demander des ventilateurs à la mairie.

LES ÉVALUATIONS ET AIDES MISES EN PLACE

Les élèves de CP ont passé la deuxième partie des évaluations nationales en mathématiques et en français. Les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants.

Des groupes d'élèves sont accueillis le midi ou le soir dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires. Les élèves participent à ces activités sur proposition des enseignants et avec l'accord des parents. Les Activités Pédagogiques Complémentaires anticipent, prolongent ou accompagnent les apprentissages des élèves, autant dans le domaine cognitif qu'éducatif ou culturel.

Les livrets scolaires seront remis aux élèves à la fin du mois de mars en élémentaire, les élèves de GS ont eu un premier livret au mois de janvier, tous les élèves de l'école auront un livret au mois de juin. Pour l'élémentaire, l'expérience très positive de la remise du livret période I sera renouvelée l'an prochain. Ce rendez-vous permet de rencontrer toutes les familles.

Les maîtresses rencontrent les parents d'enfants en difficultés. Les enseignants sont toujours disposés à rencontrer les parents sur rendez-vous à leur demande. L'équipe ne juge pas la nécessité d'avoir une rencontre systématique à chaque livret.

Un stage de remise à niveau sera proposé aux élèves de CM1 et CM2 pendant les vacances de printemps, du 20 au 24 avril 2015

PROJETS EN COURS ET À VENIR

École & Cinéma :

Les 4 classes engagées dans le projet ont visionné deux films, le troisième film sera projeté au mois de mai. Une exposition des productions des élèves clôturera ce projet au mois de juin.

Un Auteur dans la Classe :

7 classes ont reconduit le projet, les auteurs interviendront très prochainement dans les classes. Une exposition sur une journée est prévue au centre Saint-Exupéry.

Le Musée en Herbe :

Toutes les classes de l'école travailleront en partenariat avec le *Musée en Herbe* entre le 3 et le 9 avril, sur Miro, Chagall, Matisse ou Hundertwasser. Chaque classe découvrira l'œuvre d'un artiste et participera à un atelier.

Exposition des productions des élèves :

A la fin de l'année, nous regrouperons l'ensemble des productions issues de ces différents projets à l'occasion d'une exposition ouverte aux familles si le plan *Vigipirate* le permet.

Les sorties de fin d'année :

- Toutes les classes de l'école iront passer une journée à l'Ecopark de Sannois pour leur sortie de fin d'année.
- Les classes de CE2-CM1 et de CM2 se rendront au Muséum d'Histoire naturelle.
- Dans le cadre de la sortie offerte par la Caisse des Écoles, les CM2 visiteront le site de Rethondes (Compiègne) et le Château de Pierrefonds.

Il n'est pas prévu de kermesse cette année, d'autant plus qu'actuellement le plan *Vigipirate attentat* ne permet pas ce genre de manifestation. Nous sommes en attente de précisions de la part de l'Inspection.

LES ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES :

L'étude :

A Franconville, l'étude mise en place est une étude surveillée et non dirigée. A Carnot, l'étude est encadrée soit par des enseignants soit par des animateurs. Cette année, les groupes d'étude ont été constitués par classe ou par niveau ; certaines classes sont avec des enseignants et d'autres avec des animateurs.

Il n'y a aucun jeu à l'étude, nous ne sommes pas dans le cadre des TAP, ni du Centre de Loisirs ou de la garderie ; les enfants doivent pouvoir y travailler dans le calme.

La sortie d'étude entre 17 h 30 et 18 h fait circuler du monde dans l'école et ne favorise pas la sécurité de l'école dont la responsabilité incombe à la directrice. Néanmoins, les parents d'élèves élus souhaitent que les enfants qui peuvent cette année sortir à 17 h 30 puissent tout de même continuer à le faire l'an prochain et ils souhaitent pour cela continuer le dialogue avec la mairie et la directrice afin de trouver une solution satisfaisante pour le bien-être des enfants qui est au cœur de la réforme des rythmes scolaires.

Information : À la rentrée prochaine, les CP ne seront plus accueillis à l'étude mais au centre de Loisirs. Les élèves de CP ont peu de leçons le soir et l'étude ne peut pas proposer des activités ludiques comme le centre de loisirs.

Comité d'étude des rythmes :

Proposition à étudier : faire l'étude de 16:30 à 17:30 puis aménager un temps de jeu jusqu'à 18:00. Du matériel pourrait être acheté par la mairie.

Concernant le matériel procuré par la mairie, quelques points demeurent à éclaircir :

- Le CLM a bénéficié d'un budget pour l'achat de matériel, ce qui n'est pas le cas l'école pour l'étude.
- Il serait souhaitable de dégager 2 lignes budgétaires distinctes :
 - CLM
 - École pour le périscolaire
- Une concertation entre les services de la mairie et les parents élus est à prévoir.

Les parents élus souhaiteraient laisser la possibilité aux familles de choisir entre étude et CLM pour tous les élèves du CP au CM2.

RÉPONSES DIVERSES :

Absences des enseignants :

En cas d'absence d'un enseignant, les enfants sont répartis de manière équitable dans les classes, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire. Pour la maternelle, seuls les GS sont répartis également en élémentaire.

Les raisons de l'absence d'un enseignant n'ont pas à être communiquées aux parents.

La communication est assurée par affichage quotidien. Par mail, la directrice ou l'EVS ne peuvent prévenir que le matin à 8h35 ce qui n'apporte pas plus que l'affichage. Par SMS, l'école n'a pas de portable ni de système d'information permettant ce type de diffusion. Les parents qui ne viennent qu'au Centre de Loisirs peuvent se déplacer jusqu'au panneau d'affichage. Lorsque l'école a l'information la veille, le centre est prévenu.

Le projet ELCO :

L'ELCO est mise en place par le ministère en partenariat avec les ambassades. Les demandes sont transmises à l'IEN.

Les TNI :

Les TNI et la classe mobile (tablettes Android) sont utilisés, dans le cadre d'activités éducatives et de détente, librement par chaque classe en fonction des besoins de chacun.

Bibliobus :

Le bibliobus vient en maternelle. Il passe environ une fois par période et effectue des lectures chez les petits. Les livres prêtés par le bibliobus sont à la disposition des enfants dans les classes.

La télévision :

L'utilisation de la télévision pendant le temps scolaire est rare. Quand le temps ne le permet pas, les enfants ne sortent pas en récréation, des jeux leur sont proposés, ainsi que du dessin, des livres et éventuellement la télévision : les enseignantes proposent alors des adaptations de la littérature enfantine : *Trotro*, *Père Castor*, des films en rapport avec un thème abordé... Le temps de récréation est alors écourté. Les enfants ont besoin d'une pause hors de la classe.

La pause méridienne :

La restauration scolaire n'est pas gérée par l'école mais par le personnel communal.

Le nombre de vacataires est fonction du nombre d'enfants qui fréquentent la cantine. Les parents élus reprochent le manque de convivialité au réfectoire du fait notamment du placement des enfants à la table.

Les parents élus demandent à la mairie ce qu'il en est du recrutement de l'éducateur formateur annoncé en mars 2014 dont la mission est de prodiguer des préconisations au personnel de cantine pour améliorer la qualité de la pause méridienne. La mairie répond qu'un audit est en cours dans toutes les écoles de Franconville. Les parents élus attendent un retour de cet audit.

L'an prochain, il y aura un fonctionnement différent sur le temps de pause méridienne ; il y aurait deux temps bien distincts : un temps d'animation et un temps de surveillance.

Le règlement intérieur de la cantine est signé par les parents chaque année et évolue notamment au gré des rendez-vous des parents avec la mairie.

En cas d'accident, une déclaration est rédigée par le personnel de restauration. Une enfant de CP s'est brûlé au bras en se servant un plat chaud ; comme indiqué au règlement, le personnel communal peut aider les enfants à se servir et il est aussi à même de prodiguer des petits soins.

Arc-en-Ciel :

Un point d'accueil permanent sur le groupe scolaire Carnot serait souhaitable.

Aménagements sur l'école :

- L'installation d'une bibliothèque est prévue au 1^{er} étage du bâtiment élémentaire. Une commande de mobilier a été transmise à la mairie au mois de juin 2014.
- Portail automatique : Un système de double ouverture avec visiophone sur smartphone est actuellement à l'étude, un devis est en cours. Carnot serait l'école pilote.
- Salle endommagée : la mairie est en attente de l'autorisation de l'expert de l'assurance pour engager les travaux.
- Bâtiment d'habitation : en raison du coût élevé de la démolition, cette opération est repoussée à l'été 2016.
- L'école va bénéficier de nouveaux éclairages dans l'allée.
- L'installation de pares-ballons dans la cour de récréation maternelle est à l'étude.
- Il faudrait prévoir un portail de séparation entre la cour des maternelles et des élémentaires.
- Il faudrait prévoir la sécurisation du garde-corps de la rampe d'accès menant à la cantine par un remplissage (beaucoup d'enfants s'y pendent pendant les heures de sortie d'école, ce qui présente un danger).

PERSPECTIVES POUR L'AN PROCHAIN :

L'ouverture de la 14ème classe est confirmée.

Les inscriptions ont commencé en mairie.

Rappel : il faut inscrire en mairie tous les enfants qui entrent en classe de CP et en Petite Section puis confirmer l'inscription à l'école sur rendez-vous.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 19 juin à 18h15.

La séance est levée à 20h15

La directrice:
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :
Mme BARCELO

Les parents élus